

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, le Conseil Municipal de la Commune de **ROQUEFORT-LA BEDOULE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au Centre Culturel André Malraux, sous la présidence de **Monsieur Marc DEL GRAZIA, Maire**.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 16 avril 2026.

Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 26
Pouvoirs : 2
Quorum : 15

Secrétaire de séance :
Brigitte CALDERONE

Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

PRESENTS : Marc DEL GRAZIA – Max FREY – Marjorie MINUTOLO – Gilbert CARPENTIER – Diane LAMOTTE – Guillaume BEAUMOND – Viviane NAUDIN – Pierre-Yves CHABAUD – Martine DALLEST – Marie-Christine MORUZZI-COQUELIN – Anne-Marie VIET – Philippe BELTRANDO – Marina HOCQUET – Marc VANDEVOIR – Brigitte CALDERONE – Christine LE GALL – Nathalie NAISSANT – Sébastien ZOYO – Cyril BOSSELUT – Nicolas IMPAGNATIELLO – Ludovic COQUILLAT – Virginie DELEAU – Alexandre DE PALMA – Patrice ENSARGUEX – Yannick GUSSE – Aline SORINI.

Procurations : Evelyne DOMANICO à Pierre-Yves CHABAUD - Laurent DIAS à Nathalie NAISSANT

ABSENTS (Excusés) : Théau FOURNET

N° DELIB_13_2026

Objet : Règlement d'installation pour vente au déballage sur le domaine public communal

Rapporteur : Philippe BELTRANDO

La commune organise tout au long de l'année des événements et manifestations de tous types qui peuvent permettre l'installation de commerçants ambulants sur l'espace public communal.

L'offre de ces commerçants peut être diverse et variée et relève du choix de la collectivité ou de l'organisateur, adaptée en fonction de la manifestation : Afterworks, biennale du verre, festivités à destination des enfants de la commune, festivités à caractère sportif ou culturel, etc...

Il peut s'agir de tous types d'activités : restauration à emporter (foodtrucks), offres de service, maraicher, fabrications artisanales diverses, etc...

Pour assurer l'accueil de ces forains ou commerçants non sédentaires, il est nécessaire de proposer un règlement d'installation respectant les diverses réglementations en matière d'occupation du domaine public pour la vente au déballage.

Le Conseil municipal, l'exposé du rapporteur entendu, après en avoir délibéré,

Art. 1 : ADOPTE le règlement d'installation pour vente au déballage sur l'espace public communal pour toutes les manifestations organisées sur son territoire, annexé à la délibération.

Art. 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à fixer les lieux d'emplacements sur le domaine public, susceptibles d'accueillir ces commerçants pour chaque manifestation sur le fondement de la délégation de pouvoirs donnée au Maire par le Conseil municipal n°04-2026 du 22 mars 2026.

Pour : 28 (Marc DEL GRAZIA - Max FREY - Marjorie MINUTOLO - Gilbert CARPENTIER - Diane LAMOTTE - Guillaume BEAUMOND - Viviane NAUDIN - Pierre-Yves CHABAUD - Martine DALLEST - Marie-Christine MORUZZI-COQUELIN - Anne-Marie VIET - Philippe BELTRANDO - Evelyne DOMANICO - Marina HOCQUET - Marc VANDEVOIR - Brigitte CALDERONE - Christine LE GALL - Nathalie NAISSANT - Laurent DIAS - Sébastien ZOYO - Cyril BOSSELUT - Nicolas IMPAGNATIELLO - Ludovic COQUILLAT - Virginie DELEAU - Alexandre DE PALMA - Patrice ENSARGUEX - Yannick GUSSE - Aline SORINI)

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le 13 avril 2026.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif de Marseille peut être saisi par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Le Maire
Marc DEL GRAZIA



La Secrétaire de séance
Brigitte CALDERONE



AR-Préfecture de Marseille

013-211300850-20260422-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-04-2026

Publication le : 22-04-2026

Le Maire,

Marc DEL GRAZIA